



# Bulletin de liaison

## Ouvriers des Parcs et Ateliers

# Retraités



N°4

Janvier 2021

**Edito : Pour un monde meilleur ! Plus juste, plus humain !**

### Sommaire :

**Edito : Pour un monde meilleur !** Page 1

**Lettre à Zola : Pierre VERDAUD** Pages 2-3

**Bon à savoir** Page 3

**Un pognon de dingue !**  
**Nivano FIOROT**  
Pages 4 à 6

**AG de la section retraités**  
**SNOPA CGT du 17**  
Page 7

**Votre avis nous intéresse**  
Page 8

**Mai 68- Les avancées**  
**sociales pour les OPA**  
Page 9

Traditionnellement, le mois de janvier est la période des vœux. Le SNOPA CGT n'échappe pas à cette tradition et vous souhaite à toutes et tous, à vos familles, à vos proches ses meilleurs vœux pour l'année 2021. Souhaiter déjà que cette année soit meilleure que celle que nous venons de passer. Tant 2020 marquée par la propagation de ce virus nous a plongés dans l'angoisse. Angoisse encore plus forte pour les plus âgés d'entre nous, angoisse mélangée à de l'agacement ou de la colère liée à la privation de libertés.

Souhaiter surtout que 2021 mette fin à cette pandémie qui pèse sur notre vie de tous les jours. Mais aussi souhaiter que nous puissions en tirer des enseignements. Que nos gouvernants ne tombent plus dans les travers de ces dernières décennies où le capitalisme a tout transformé en marchandise. La recherche du profit à court terme pour une minorité a sacrifié le service public. A tel point que nous sommes incapables de faire face aux situations de crises, quelles soient sanitaires, climatiques ou autres.

Le capitalisme ultralibéral a cultivé au fil du temps une forme d'individualisme, a instauré un monde de compétition où seuls les élites, les premiers de cordées (comme ils disent) s'en sortent, laissant sur la touche une grande majorité de la population. C'est ainsi que le fossé qui sépare les ultra riches du reste de la population et des pauvres en particulier n'en finit pas de se creuser.

Nous en avons l'exemple dans notre pays. La France, 6<sup>e</sup> puissance économique mondiale compte environ 10 millions de pauvres alors que le montant cumulé des 500 plus grandes fortunes de France a été multiplié par trois en dix ans.

Souhaiter un monde meilleur implique de mettre fin à ces inégalités, par le partage des richesses produites. Une partie de ces richesses doit pouvoir permettre d'augmenter les salaires et les retraites. Mais aussi financer ce qui nous appartient à tous : le patrimoine public, le service public, la fonction publique.

Dans ce monde de compétition qui nous est imposé, il ne faut pas tomber dans le fatalisme, l'acceptation, la résignation. Il faut que l'indignation se transforme en résistance.

Cela implique de revoir nos codes, nos modes de vie, notre manière de consommer...

La CGT et le SNOPA incarnent ces valeurs de justice et de progrès social.

Porter ces valeurs implique une prise de conscience, un investissement et la mobilisation de chacun.

Plus que jamais nous devons rester unis, actifs retraités. Ne serait ce que pour soutenir nos camarades du SNOPA CGT qui se battent au quotidien pour sauver le « statut d'OPA », pour pouvoir continuer à recruter sur nos missions et métiers spécifiques.

Retraités nous sommes concernés par notre niveau de pension, notre pouvoir d'achat et la fragilité de notre FSPOEIE mis en danger par la prochaine réforme des retraites.

Le virus du COVID représente un danger et nous préoccupe. Mais l'après Covid avec ses conséquences économiques et sociales doit nous inquiéter encore plus.

Pour cela restons unis et solidaires

**Bonne année à tous**

## LETTRE A EMILE ZOLA

LIMOGES le 04/01/2021

Monsieur ZOLA, je viens perturber votre sommeil, vous le perpétuel révolté, l'enragé de justice et de vérité. Vous avez épousé votre idéal, en dénonçant les injustices (l'affaire DREYFUS), en défendant la cause des plus faibles, comme les conditions de vie inhumaines des mineurs. Vous vous êtes imprégné de la vie des corons pour écrire Germinal.

Monsieur ZOLA, plus d'un siècle après la publication de Germinal, il faut que vous sachiez que le mal que vous dénonciez et combattiez est toujours présent. Le mal vivre, les ventres vides, et la misère cette gangrène des plus démunis se sont installés et ne cessent de progresser. La file d'attente aux soupes populaires s'allonge d'année en année. Un type normal s'est mis à crier dans les années 80, « *aujourd'hui on a plus le droit d'avoir faim et d'avoir froid* ». Voilà 40 ans que cette chanson fait partie des hits parade les mois d'hiver.

***La maladie des riches, c'est de se croire pauvres. (A. COHEN)***

Monsieur ZOLA, les dividendes des actionnaires et l'accumulation sans limites des richesses engendrent une déshumanisation qui ne fait qu'aggraver le devenir des plus faibles.

***L'argent est au sommet des valeurs, qui sanctifie un nouveau Dieu : l'Argent. (C. PEGUY)***

Monsieur ZOLA, les inégalités sociales favorisent les inégalités scolaires. Dans les milieux défavorisés l'ascenseur social est bloqué au sous-sol alors qu'il doit être une promotion pour les études et la formation.

***On façonne les plantes par la culture, les hommes par l'éducation. (J.J. ROUSSEAU)***

Monsieur ZOLA, dans une démocratie l'égalité devant l'enseignement se doit d'être une des priorités de ses gouvernants. En son temps il était conseillé de laisser le paysan derrière sa charrue et le pauvre dans l'ignorance ; car les ténèbres de l'ignorance permettaient à ceux qui avaient le savoir de détenir le pouvoir. L'accès au savoir c'est offrir à tout citoyen la possibilité de se forger sa propre opinion éclairée, être libre penseur, c'est ça l'idéal républicain.

Monsieur ZOLA, comprendre le monde d'aujourd'hui c'est prendre en compte avec méfiance l'information telle qu'elle nous est diffusée, et présentée comme politiquement correcte. Soyons vigilants au regard de l'audio visuel qui diffuse des informations qui tournent en boucle 24h sur 24. Cette façon de procéder s'apparente à un véritable gavage de cerveau qui peut perturber notre faculté d'analyse, au risque de nous faire gober l'ingobable, des choix politiques allant à l'encontre de nos propres intérêts, mais qui servent les tenants du capital.

Monsieur ZOLA, vous avez renoncé à une position de simple spectateur en mettant votre engagement au service d'une cause. Cet engagement, **votre J'accuse**, vous a poussé jusqu'à l'exil, car vous aviez pris fait et cause pour le lieutenant DREYFUS accusé à tort de trahison, justifiée par de faux documents qui le faisaient condamner au bagne, cachant ainsi une démarche raciste car il était juif. La violence, le racisme Mr Zola se sont incrustés dans notre société. Des extrémistes, des fanatiques se permettent de tuer au nom d'un prophète qui n'est pas le leur. Quelles conséquences sur la pensée et le comportement de certains individus ? C'est un cercle vicieux, alors la haine engendre la haine, d'où l'obsession pour certains de porter un jugement sur un être humain à partir de la couleur de sa peau.

**Malgré la diversité des hommes et les moyens qu'ils inventent pour se séparer il n'y a pas plusieurs espèces d'hommes, mais une seule l'espèce humaine.**

Monsieur ZOLA, nos gouvernants, ces élites, confrontés à une crise sanitaire nous ont menti pour cacher leur incompétence à la gérer. Il y aurait eu une certaine grandeur à dire qu'il n'y avait plus de masques au lieu d'affirmer que nous n'avions pas besoin d'en porter. Si vous étiez de ce monde votre **j'accuse** serait on ne peut plus d'actualité et mérité.



**Un virus se développe, les ministres s'affolent, la bourse tangué.  
Un vaccin est annoncé la bourse s'envole, le CAC40 jubile, les financiers applaudissent et la France  
totalise plus de 60 000 morts.**

Monsieur ZOLA, de 1871 à 1872 vous avez été chroniqueur parlementaire pour le journal La Cloche. Une compilation de vos chroniques qui retracent l'enfantement de la 3eme République a été publié sous le titre de La République en Marche.

Monsieur ZOLA, nos élites au pouvoir pour se présenter aux élections ont appelé (*leur regroupement d'intérêts personnels*) la république en marche, c'est une insulte à votre mémoire, vous qui étiez attaché au progrès social alors qu'ils ne font que dilapider les acquis. Nous avons un Président attaché à la République, pourvu qu'elle soit conservatrice. Leur République est en marche certes, mais en marche arrière.

Monsieur ZOLA, leur appellation est une appellation trompe conscience, ce sont des manipulateurs d'opinions. C'est un affront à votre égard.

**N'est pas ZOLA qui veut.**



Monsieur ZOLA, informez monsieur JAURES qui vous côtoie au panthéon, lui qui avait soutenu la grève des mineurs de Carmaux en 1892 et qui vous avez épaulé dans votre combat lors de l'affaire Dreyfus. Merci Monsieur ZOLA.

P. VERDAUD

## Bon à savoir

### Taux d'imposition et retraite

Le passage à la retraite se traduit inévitablement par une baisse des revenus. Pour la fiscalité sur les revenus, la retenue à la source repose sur le fait de **prélever l'impôt en temps réel**. Le prélèvement à la source permet donc de ne pas attendre l'année suivante pour régler son impôt de l'année passée, ce qui pose problème en cas de baisse des revenus. **Lorsque vous partez en retraite, il faut donc penser à ajuster le taux d'imposition en fonction des nouveaux revenus. Pour cela vous pouvez le faire directement en ligne sur le site « Impots.gouv.fr » ou auprès de votre centre des impôts.**

### Majoration de pension FSPOEIE pour enfant

Une majoration de pension est accordée aux ouvriers ayant élevé au moins trois enfants  
Pour ouvrir droit à cette majoration, les enfants doivent avoir été élevés par l'ouvrier pendant au moins 9 ans :

- soit avant l'âge de 16 ans
- soit avant l'âge de 20 ans (âge auquel les enfants cessent d'être à charge au sens des prestations familiales)

La majoration pour enfants est mise en paiement dès la liquidation de la pension si à cette date les enfants y ouvrant droit ont été élevés pendant 9 ans et ont atteint l'âge de 16 ans (ou plus si nécessaire).

Attention, cela veut dire que **si vous avez élevé au moins 3 enfants et si au moment de votre départ en retraite vous avez encore un enfant à charge de moins de 16ans, vous devez attendre son 16<sup>ème</sup> anniversaire pour avoir droit à la bonification de pension**

Référence : Paragraphe IV – article 20 du décret 2004-1056 du 5 octobre 2004 relatif au régime des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'Etat

# POUR UNE AUTRE REPARTITION DES RICHESSES

**« UN POGNON DE DINGUE » EXISTE BIEN EN FRANCE  
MAIS TOUT EST FAIT POUR NE PAS EN PARLER !**

Durant toute cette année, les salarié-e-s et les retraité-e-s se sont mobilisé-e-s à plusieurs reprises dans les entreprises, dans les secteurs professionnels et au plan interprofessionnel pour exprimer leurs attentes, leur exaspération grandissante face à une situation économique et sociale qui ne cesse de se dégrader et pour exiger une autre répartition des richesses qu'ils produisent.

Depuis plus de 30 ans, ce sont les mêmes politiques et les mêmes discours. Ce sont les mêmes qui payent et les mêmes qui encaissent... Ainsi les pauvres sont plus pauvres et plus nombreux, alors que quelques autres cumulent des richesses et des privilèges !

La solution ? Ce n'est sûrement pas d'attendre 5 ans, pour un nouveau vote sanction sans lendemain ! Ce qu'on vit, soit en tant que retraité ou bien en tant que salarié, personne ne le changera sans l'implication personnelle et collective de chacun de nous. Tout ce dont nous bénéficions en droits a été acquis par l'action collective.

Parfois, certaines notions peuvent nous paraître floues, c'est pour cela que la CGT a lancé une campagne d'informations sur le thème :

## *Quel est le coût du Capital ?*

Qu'est-ce qui coûte le plus cher à l'économie ? Est-ce le retraité avec une faible pension ou le salarié au SMIC ou est-ce que ce sont les actionnaires qui reçoivent plusieurs millions de dividendes ?

Bizarrement, peu de gens parlent du coût du capital mais tout le monde se focalise sur le coût du travail. L'occasion donc pour la CGT de rétablir quelques vérités.

## *Combien coûte en réalité le capital ?*

La France : un eldorado pour les plus riches. En dix ans, la fortune des milliardaires français a tout simplement quintuplé !! D'après le rapport annuel UBS-PwC, ceux-ci ont vu leur fortune augmenté **de 439 % en 10 ans !!** Soit la deuxième meilleure performance mondiale.

Les avoirs de Bernard Arnault, le champion de nos milliardaires nationaux, sont ainsi passés de **14,5 à 88 milliards d'euros entre 2010 et 2020**, ceux des Bettencourt, mère puis fille, de **10 à 66 milliards**. Enfin, la palme revient à François Pinault qui n'émargeait qu'à **943 millions d'euros en 2009 et qui est aujourd'hui à la tête de 44 milliards d'euros !**

Des montants qui devraient inciter le président de la république et son gouvernement à soumettre les riches, qui dépassent de beaucoup le petit cercle des milliardaires, à davantage de solidarité nationale.

## ***DIVIDENDES : + 60% engrangés en 2018 !***

La fiscalité des plus riches est de plus en plus « favorable ». Après N. Sarkozy, E. Macron a immédiatement enfilé son costume de président des riches, avec la transformation de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) en simple impôt sur la fortune immobilière (IFI) et la création d'un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou flat tax) de 30 % sur les revenus du capital. Une politique fiscale cousue main pour les « premiers de cordée », visant à alléger leur fiscalité de 5 milliards d'euros pour faire ruisseler ces richesses dans l'économie réelle et favoriser in fine la croissance et l'emploi.

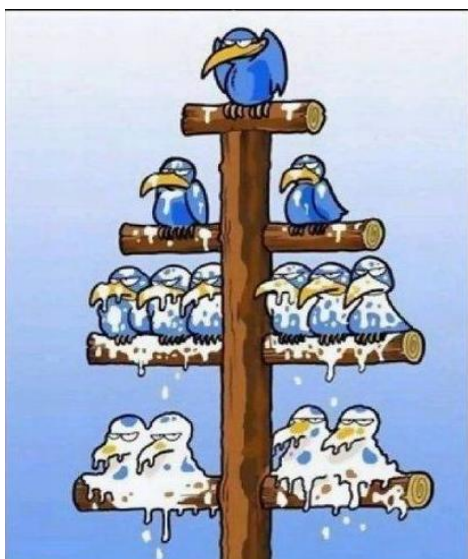


Résultat, en seulement un an, les versements aux actionnaires ont augmenté des 9 milliards pour atteindre 23,2 milliards en 2018, en hausse de 60 %, dont les 2/3 versés à seulement 0,1 % de foyers fiscaux. Ainsi, 1500 foyers ont enregistré une hausse de plus de 1 million d'euros de leurs dividendes, entre 2017 et 2018. Et la tendance devrait se poursuivre explique le rapport du comité d'évaluation de la réforme de la fiscalité, chapoté par France-stratégie. En 2019, l'augmentation devrait être de 3 milliards d'euros.

## **LA THEORIE DU RUISSELLEMENT : UNE ARNAQUE**

**Et bien NON, ça ne ruisselle pas !** Certains économistes expliquent que cette augmentation des fortunes ne serait en rien due à la création de richesses nouvelles, mais le résultat est bien là ! Née dans les années 1980, la théorie dite «**du ruissellement**» a fait son retour sur le devant de la scène lors des débats suscités par la suppression partielle de l'ISF. Popularisée sous Ronald Reagan et Margaret Thatcher, **elle suppose que la richesse ruisselle telle une source, de haut jusqu'en bas, pour bénéficier à tous.** En gros: plus les riches s'enrichissent, moins les pauvres sont pauvres ! Cette doctrine a inspiré les politiques de réduction d'impôts en faveur des plus fortunés et des entreprises depuis 30 ans.

Les choix fiscaux du gouvernement Macron, avec la suppression de quatre milliards d'euros d'impôts sur le capital des plus aisés, au prétexte d'alléger leur fiscalité pour qu'ils investissent, émanent de cette vieille idée néolibérale.



Au micro de France Inter le ministre de l'Économie, Bruno Lemaire, a cherché à s'en défendre car cette théorie a depuis quelque temps déjà du plomb dans l'aile. «*Nous constatons que l'augmentation du revenu des pauvres et de la classe moyenne augmente la croissance, tandis qu'une augmentation du revenu des 20 % supérieurs entraîne une croissance plus faible. [...] Quand les riches s'enrichissent, les avantages ne se répercutent pas sur le revenu* », affirmait même le FMI en 2015. Les plus aisés épargnent plus qu'ils n'investissent, quand ils ne cherchent pas à se soustraire à l'impôt par l'évasion fiscale. Ces réductions d'impôts pour les plus riches ont par ailleurs fortement accru les inégalités. En trente ans, les 1 % les plus fortunés ont capté : 50 % de la richesse aux États-Unis; 20 % en Grande-Bretagne ; et 10 % en France (chiffres communiqués cet automne par l'OCDE).

« La théorie du ruissellement, c'est bien de l'arnaque. Est-ce que les salariés du commerce et les aides à domicile ont vu la théorie du ruissellement. Qui en a profité ? Les actionnaires. Ce sont toujours

les retraités et les salariés qui paient l'addition.

## **LE PLAN DE RELANCE**

Durement touchées par la pandémie de Covid-19, de nombreuses entreprises ont engagé ces derniers mois des plans sociaux et le gouvernement prévient que la période sera très difficile.

Le plan de relance de 100 milliards d'euros sur deux ans, détaillé le 3 septembre par le gouvernement comprend quelques 70 mesures autour de trois priorités affichées : la transition écologique, la compétitivité des entreprises et la cohésion sociale.

Alors que le produit intérieur brut (PIB) devrait se contracter aux alentours des 10 % cette année, à cause de l'épidémie de Covid-19 et des confinements décidé au printemps et à l'automne, l'objectif du gouvernement est de retrouver en 2022 le niveau d'activité d'avant la crise.

Ce « plan », énième « resucée » de précédents plans de relance par l'offre est avant tout un plan tout à la faveur des plus grandes entreprises sans aucune conditionnalité sociale ou environnementale, ni aucun contrôle. Encore des cadeaux sans contrepartie aux entreprises qui empochent les aides publiques tout en fermant les sites, supprimant des emplois ou encore mettant à mal les conditions de travail ou les rémunérations des salariés.



Dernier exemple en date, la fermeture brutale de l'usine de pneus Bridgestone de Béthune avec 863 emplois à la clé alors que le groupe a bénéficié du CICE, d'aides à l'installation et que les salariés avaient « accepté » un plan de modération salariale pour le maintien de l'activité. Le tout n'ayant pour finalité que de garantir un taux élevé de rentabilité et des dividendes juteux aux actionnaires.

Ce plan de relance est avant tout une opération de communication prenant comme alibi le « verdissement de l'économie ». Il tente aussi de faire croire qu'il répond à l'exigence de relocalisation de la production. Les 100 milliards sont une compilation de mesures en préparation dans la prochaine loi de finances et de

déclarations chiffrées à des horizons parfois lointains, jusqu'en 2030 ! Des saupoudrages symboliques (rénovation énergétique, aides à la relocalisation...) limités à chaque fois à quelques centaines de millions d'euros visent à donner l'illusion d'un nouvel engagement présidentiel sans que le cap ne soit en réalité modifié.

### **100 milliards sur la table pour 160 000 emplois,**

#### **Cela revient bien cher le financement d'un poste de travail !**

« L'ambition » modeste du Premier ministre espérant la création de 160 000 emplois, alors qu'il s'en crée chaque année 100 000 sans prendre de mesures spécifiques dissipe l'écran de fumée de ce plan de non relance. Autant d'argent bien plus utile à la création d'emplois publics, au développement des services publics, au renforcement de la participation de l'État dans les entreprises en vue de planifier une véritable stratégie industrielle ou encore à l'augmentation des salaires...

Pour la CGT, il s'agit ainsi d'apporter des éléments supplémentaires à la construction du plan de rupture pour sortir de la crise sociale et environnementale inéluctable au capitalisme et de donner des arguments pour éclairer les retraités et les salariés et les mettre en mouvement.

**Faire autrement, c'est possible et urgent !**

**Attendre le jour d'après est tout à fait illusoire !**

Nivano FIOROT



## AG de la section retraités SNOA CGT du 17

L'assemblée générale de la section retraités des Charentes Maritimes (17) s'est tenue le 09 septembre 2020.

L'AG a démarré à 9h30 en présence de Christian MULON secrétaire, Jean LACLAU trésorier et des membres : Jacky CHAINTRIER, Gérard BOUYER, Dominique MERCIER, Thierry ROYER. Etaient également invités : Richard BARON (ULSR) et Guy SILVESTRI (USR CGT 17), Au total, 13 camarades participaient à cette AG



Après une minute de silence observée à la mémoire des camarades disparus, c'est à Jean LACLAU qu'est revenu le soin de faire le rapport introductif. Jean a retracé la situation

de crise sous tous ses aspects : sanitaire, économique et surtout sociale. La crise COVID est en train de marquer un changement radical de la société ; elle met en évidence les travers du capitalisme qui a fragilisé le service public et sa capacité de répondre aux besoins essentiels des populations. Il a pointé la nécessité de rentrer en résistance et de se battre contre les inégalités, pour une société plus juste, pour sortir le service public de toute logique marchande, pour un partage des richesses, pour une transition écologique... Arrêter de faire des cadeaux aux riches et de supprimer les acquis sociaux et les droits fondamentaux des salariés (exemple : code du travail)



Jean a conclu en rappelant la position de la CGT en tant que syndicat de transformation sociale et lancé un appel à la mobilisation.

Ce rapport a ouvert les débats. Les camarades ont fait part de leurs inquiétudes notamment sur le devenir de la solidarité, sur le rapport aux médias. Et plus généralement sur l'ambiguïté entre le besoin de service public et leur déniement. Ils ont pointé les difficultés pour mobiliser les syndicats et

notamment la CGT à syndiquer les salariés (actifs et retraités).

Mais tous sont convaincus qu'il faut rester unis syndicalement, public, privé. Et pourquoi pas élargir la contestation au niveau européen. Certains sont revenus sur l'exemple de 1995 qui avait permis de faire reculer le gouvernement Juppé.

Les camarades de L'USR sont intervenus dans le débat et sur la situation syndicale locale.

L'AG a ensuite abordé la vie de la section retraité (Vie syndicale et trésorerie). Un point a été fait sur le dossier préjudice anxiété amiante.

Les camarades ont procédé à l'élection du Bureau syndical, n'ayant pas de nouvelle candidature, celui a été renouvelé à l'unanimité.

L'AG s'est terminée à 12h30 par un pot de l'amitié et par un repas en commun.

**Félicitations à nos camarades de la section SNOA CGT retraités du 17 !**

**C'est un bel exemple de continuité syndicale. Ils ont su garder le lien entre eux et surtout compris la nécessité de rester unis pour faire face à la détermination de ce gouvernement ultralibéral qui n'a de cesse que de vouloir s'attaquer aux droits des salariés actifs et retraités.**

## Notre camarade Alain FORGEAU nous a quittés !

Alain a intégré le Parc de Loire-Atlantique en 1984. Il a été conducteur de répanduse pendant une grande partie de sa carrière.

Il a intégré la CGT OPA dès son arrivée. Militant, il s'y investit jusqu'à être le secrétaire de la section de Loire-Atlantique de 2002 à 2018 jusqu'à l'intégration du Parc au département.



On se souvient de lui (et sa moustache) avec son franc parlé. Notamment sa façon de reprendre les directeurs et de corriger leurs fautes en CTPS.

Ce n'était pas un perdreau de l'année ! (comme il aimait dire).

Parti en retraite en juillet 2019, il n'en a pas profité bien longtemps, il nous a quitté bien trop tôt.

Au SNOPA CGT on se remémore ses interventions dans les congrès, son sens de la clairvoyance et de la répartie. Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



### Votre avis nous intéresse

Le bulletin retraité du SNOPA CGT m'intéresse, je veux continuer à recevoir: oui (1) – non

Je peux contribuer à la rédaction d'articles : oui (1) – non

1- communiquer ses coordonnées, son adresse mail et postale à : [orgasnopa@cgt.fr](mailto:orgasnopa@cgt.fr)

## Rejoignez le SNOPA CGT

### Bulletin d'adhésion

Nom	
Prénom	
Adresse postale	
Mail	
téléphone	

### Bulletin à retourner à :

SNOPA CGT 263 rue de Paris – case 543 93515 Montreuil Cedex

Mail : [orgasnopa@cgt.fr](mailto:orgasnopa@cgt.fr)

Visitez notre site internet avec sa rubrique retraité : [www.snopacgt.com](http://www.snopacgt.com)



# MAI-1968

Magnifique victoire des OPA en lutte pour l'amélioration de leurs conditions d'existence

## RESULTATS DES NEGOCIATIONS POUR NOTRE CATEGORIE

### AUGMENTATION DES SALAIRES DE BASE :

2,25% au 1er février, 15,93% au 1er juin, 10,4% au 1er octobre

REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL : La semaine légale du travail est réduite à 46h30 au lieu de 48h.

A cet effet, les salaires horaires sont majorés de 3,75% pour compenser la diminution hebdomadaire de 1h30.

### MAJORATION DE LA PRIME D'ANCIENNETE :

3% au 1er juillet.

### AUGMENTATION DES FRAIS DE DEPLACEMENT :

Avec rappel du 1er janvier, soit 7 francs du

repas, 28 francs le déplacement complet.

GRUPE DE TRAVAIL : L'administration s'engage sur la poursuite des négociations et met en place un groupe de travail chargé de régulariser la situation des OPA.

CONGES ANNUELS : 1j ouvrable en plus, soit 27j annuels plus 2j à prendre hors congés.

DISPOSITIONS FONCTION PUBLIQUE : Application des conclusions des réunions de la Fonction Publique des 28-29 mai et des 1er-2 juin 1968 qui portent sur : La durée du travail, la répartition de la semaine de travail en 5j, hygiène et sécurité du travail, médecine du travail; paiement des jours de grève, droits syndicaux.



**C'EST L'UNITE SANS FAILLE DE NOTRE CATEGORIE  
QUI AURA PERMIS CE BILAN SANS PRECEDENT**